

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 30 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trente juin à vingt heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire à la mairie.

Présents : Mme ORTEGAT Christine, Maire, MM GRAVELLE François, BIENAIME Gérard, ELOY Gérard, adjoints. Mmes LECLERCQ Christine, ROGER Camille, MM COUTARD Michel, PARRAILLON Nicolas et STACKLER Laurent.

Excusés : MM MISER Philippe et ROUGEAUX Maxime qui donne procuration à Mme ROGER Camille.

Secrétaire de séance : Mme LECLERCQ Christine.

1- Approbation du Procès-Verbal du 17 mai 2022

Les membres du Conseil municipal, à l'unanimité, ont approuvé le procès-verbal du 17 mai 2022.

2- Compte-rendu des commissions externes et internes

- **Commission Culture de la CCPV** : Des activités comme « Jardins en scène » sont prévues cet été.
- **Affaires Sociales de la CCPV** : Pas de nouvelles réunions pour le moment, voire si cela est normal.
- **ADTO** : Pénurie de personnel. Présentation du rapport moral et financier déjà présenté lors de la précédente réunion.
- **Visite des jardins le 11 juin 2022** : 8 jardins visités par la quinzaine de personnes présentes, et enthousiastes de recommencer l'an prochain avec éventuellement participation au concours des villages fleuris organisé par le Département : faire participer l'ensemble de la population à l'embellissement du village.
- **PLUIH** : Les nouveaux plans ont été reçus le jour-même mais toutes les propositions de la mairie n'ont pas été entendues. Il va falloir reprendre contact avec les personnes en charge de ce nouveau document d'urbanisme.
- **Centre Social Rural** : De nombreuses sorties proposées pour tous les âges (golf, longe-côte, ciné, jeux...) mais peu de communication. Certaines vont peut-être être supprimées du fait de la hausse des coûts. Des animations familiales sont prévues tous les mardis de l'été à la salle des fêtes. L'info sera diffusée par la mairie. Un problème de recrutement est également à déplorer du fait de la situation sanitaire, les jeunes n'ont pas pu passer leur BAFA.
- **Conférence des maires / Trinival** : Amélioration du tri, mais encore trop de déchets compostables dans les ordures ménagères.
- **Kermesse des écoles** : Avec la météo de son côté, cela a été un succès.
- **Comité des fêtes** : Une réunion organisée le mardi 24 juin a réuni 23 participants. L'assemblée générale constitutive se tiendra le 1^{er} juillet à 20h à la salle des fêtes.
- **Formation désherbage avec l'agent communal** : visite des cimetières enherbés de Méru pour visualiser ce qui peut être envisagé du fait de l'interdiction des produits phytosanitaires à compter du 1^{er} juillet : Nécessité de concevoir les espaces autrement et de sensibiliser les habitants.

3- Point sur les différents travaux en cours

- La peinture de la cage d'escalier est en cours.
- Merci à François GRAVELLE et Gérard BIENAIME d'avoir vidé la cave pour l'évacuation de la cuve à fioul (en petits morceaux) et l'installation de la chaudière à granulés par aspiration (silo).
- Madame le Maire informe que l'entreprise Charpentes du Pays de Bray lui a fait parvenir un nouveau devis concernant la réfection des abat-sons. En effet, lors de leur intervention dans le cadre de la restauration de la croix et de la remise aux normes du paratonnerre il s'est avéré que la dégradation était bien plus importante qu'attendue. Les pattes métalliques et le cerclage sont inutilisables et il convient de refaire l'ensemble des abat-sons pour non seulement profiter de la mise à disposition de la nacelle mais aussi pour éviter que des ardoises ou le clocher ne tombent avec les conséquences que cela pourrait avoir. Le conseil autorise Mme le Maire à signer le devis et à demander une subvention supplémentaire.
- Le rejointoiement des façades de la mairie est prévu cet été. Une attention particulière sera apportée aux nids d'hirondelles.
- Les anciennes toilettes de la cour vont être démolies et remplacées par un pilier et une grille. Mais il va être difficile de trouver des grilles à l'identique, surtout pendant la période estivale. Contact sera

pris avec les entreprises De Baëts, MIS, Pouchain et Lejeune de Beauvais. Il conviendra également d'installer une grille (amovible ? coulissante ?) ou un portillon pour séparer la cour de l'école de l'entrée de la mairie.

- Il est envisagé d'installer des arceaux sur les rebords de fenêtre tant que l'échafaudage sera posé.
- L'abri bus de la salle des fêtes sera installé le samedi 6 août par Nicolas PARPAILLON et Michel COUTARD.
- Les mares ont été vidées et nettoyées. Celle du bout de la rue d'Achy fuyait. Un enduit d'étanchéité, une porte d'accès et une grille amovible ont été posés par l'entreprise COUTARD. Il faudra faire la même chose rue Prudhomme. En débroussaillant l'agent communal a chuté et est en arrêt de travail pour au moins 1 mois. La station sera gérée par l'agent d'Haute-Epine, le nettoyage des paniers hebdomadaires par François GRAVELLE ou Gérard BIENAIME et la tonte est assurée par Gabin COUTARD qui effectue actuellement son Pass'Permis.
- Il est envisagé de réduire (1 lampadaire sur deux), voire d'éteindre l'éclairage Public la nuit (de 23h à 5h) pour une économie estimée de 2 800€ par an. La programmation de la rue d'Achy doit être revue parce qu'elle est actuellement en décalage d'environ 15 minutes par rapport à l'horloge astronomique. Le SE60 (Syndicat d'électricité) va chiffrer le remplacement des têtes des candélabres des rues Prudhomme, Boulanger, Verte, Blicourt et Baillon puisque que la fabrication des pièces a été arrêtée et que le SE60 attribue des subventions pour mettre des leds. Mieux vaut les remplacer même si elles ne sont pas anciennes.
- Depuis peu, le SE60 exécute et subventionne les travaux d'éclairage des équipements sportifs à hauteur de 25%. Le conseil décide donc de se rattacher à l'appel à projets 2023.

4- Délibération d'autorisation de poursuite « succession vacante »

Madame le Maire expose la situation du bien situé 18 rue d'Achy : le propriétaire connu de l'immeuble cadastré C 215 est décédé et il convient de rechercher ses héritiers. Après en avoir délibéré, le conseil municipal autorise Madame le Maire à poursuivre les recherches d'héritiers afin d'éventuellement d'entamer la procédure de « succession vacante » afin que le Tribunal nomme un curateur.

5 – SE60 : Adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté de Communes Vexin-Thelle au SE60.

6- SE60 : Lancement du Schéma directeur des installations de recharge pour véhicules électriques

La commune ne voit pas d'intérêt à se doter de Recharge pour Véhicules Electriques mais se dit favorable à ces installations dans des lieux plus adaptés du territoire de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (grandes surfaces, centres bourgs des agglomérations principales...).

7- Passage à la nomenclature M57 au 1^{er} janvier 2023 ?

La nomenclature M57 deviendra le référentiel de droit commun de toutes les collectivités locales d'ici au 1er janvier 2024. La commune ne souhaite pas s'y rattacher au 1er janvier 2023, comme cela lui est autorisé.

8 – Questions diverses

- 1) La cérémonie du 14 juillet débutera à 11h30. Rendez-vous est fixé devant la mairie
- 2) La fête communale aura lieu le week-end du 10 et 11 septembre. Le comité des fêtes sera en charge de l'organisation mais un spectacle est d'ores-et-déjà réservé pour le samedi soir.
- 3) La CCPV organise une fête de l'alimentation locale le dimanche 2 juillet à Songeons. Il est prévu une table ronde avec intervention de Madame le Maire à 15h.
- 4) Une remarque est apportée quant au choix de la « publicité » faite pour les 10 ans du Bio Jardin en dernière page du bulletin municipal. Il est répondu qu'il s'agit d'une festivité gratuite et ouverte à tous et non d'une action commerciale.
- 5) Une réflexion est apportée par rapport au nettoyage de la salle des fêtes au quotidien. Il faudra voir avec le SIRS (Syndicat du regroupement scolaire) si celui-ci ne pourrait pas être effectué par les agents du périscolaire (notamment le nettoyage des toilettes). De plus, il faudrait éventuellement envisager l'achat d'une autolaveuse pour plus d'efficacité.
- 6) Prochaine réunion **le jeudi 1^{er} septembre à 20h00**